



NOTE DE POLITIQUE GENERALE 2017

INTRODUCTION – PREAMBULE

La présentation du futur budget communal doit être accompagnée par une note de politique générale rédigé par la majorité conformément à l'article L1122-23 § 1 du Code de la démocratie locale libellé comme suit :

« Au plus tard 7 jours francs avant la séance au cours de laquelle le conseil communal est appelé à délibérer du budget, d'une modification budgétaire ou des comptes, le collège remet à chaque conseiller communal un exemplaire du projet de budget, du projet de modification budgétaire ou des comptes.

Le projet est communiqué tel qu'il sera soumis aux délibérations du conseil, dans la forme prescrite et accompagné des annexes requises pour son arrêt définitif, à l'exception, pour ce qui concerne les comptes, des pièces justificatives. Le projet de budget et les comptes sont accompagnés d'un rapport.

Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous les éléments utiles d'information, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent.

La séance du conseil communal est publique.

Avant que le Conseil délibère, le Collège communal commente le contenu du rapport ».

La présente note est une projection des actions à poursuivre et/ou à initier au cours de la prochaine année civile et traduites de manière chiffrée tant au service ordinaire qu'au service extraordinaire du futur budget communal.

Le budget ordinaire 2017 présente un excédent à l'exercice propre de + 230.790,38 EUR.

Le résultat budgétaire présumé de l'exercice financier au 01/01/2018 est estimé à + 517.554,89 EUR. Celui-ci est à mettre en lien avec le montant de + 2.166.727,97 EUR obtenu grâce à la constitution de provisions très importantes au fil des exercices budgétaires.

Le montant total des fonds de réserve au service extraordinaire s'élèvera au 1er janvier 2017 à + 631.561,60 EUR.

Il n'a donc pas été nécessaire de recourir à la technique de l'inscription d'un crédit spécial de recettes préfigurant les dépenses non engagées de l'exercice pour parvenir à ces résultats positifs ce qui est une très bonne chose en soi.

Par conséquent, le Collège communal présente une situation saine et de bonne gouvernance des finances communales.

Une vision optimiste et tournée vers l'avenir nourrit notre réflexion lors des travaux budgétaires sans pour autant minimiser les défis que rencontrent les Villes et Communes qui doivent quotidiennement jongler entre des missions aussi nombreuses qu'essentielles et l'utilisation optimale des ressources financières tout en répondant au mieux aux attentes des citoyens, des associations et des entreprises dans un contexte socio-économique morose.

Le futur budget communal est un budget réaliste. Au service ordinaire, les crédits collent au plus près aux réalités budgétaires de notre commune.

Le service extraordinaire a été quant à lui confectionné dans le respect de la balise d'investissement imposée par la circulaire du 30 juin 2016 de Monsieur le Ministre des Pouvoirs locaux. La limite fixée par celle-ci en matière d'emprunts tant pour la commune que pour les entités consolidées (à savoir 180 EUR/an/habitant) est bien respectée.

Les grandes tendances chiffrées du futur budget communal soumis à l'approbation du Conseil communal se présentent comme suit :

Pour le budget ordinaire :

TABLEAU DE SYNTHÈSE

		2015	2016			2017
			Après la dernière M.B.	Adaptations	TOTAL après adaptation	
Compte 2015						
Droits constatés nets (+)	1	19.429.343,75				
Engagements à déduire (-)	2	18.969.853,96				
Résultat budgétaire au 01/01/2016 (1 - 2)	3	459.489,79				
Budget 2016						
Prévisions de recettes	4		20.802.644,78	115.907,26	20.918.552,04	
Prévisions de dépenses (-)	5		20.563.073,61	1.106,69	20.564.180,30	
Résultat budgétaire présumé au 01/01/2017 (4 - 5)	6		239.571,17		354.371,74	
Budget 2017						
Prévisions de recettes	7					20.102.716,36
Prévisions de dépenses (-)	8					19.585.161,47
Résultat budgétaire présumé au 01/01/ 2018 (7 - 8)	9					517.554,89

Tableau Récapitulatif Budget Ordinaire – Dépenses 2017

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dette 000/7x	Total 000/73	Prélèvements 000/78	Total 000/75
000 Divers	0	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	0	0	21.591,88	34.491,88	56.083,76	0	56.083,76
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	0	0	0	0	0	0
049 Impôts et Redevances	0	0	20.180,00	0	20.180,00	0	20.180,00
059 Assurances	45.600,00	29.325,00	0	0	74.925,00	0	74.925,00
123 Administration générale	2.415.020,90	462.619,44	11.723,86	65.380,48	2.954.744,68	0	2.954.744,68
129 Patrimoine privé	0	174.770,00	4.000,00	293.423,83	472.193,83	0	472.193,83
139 Services généraux	192.300,12	61.200,00	8.075,00	0	261.575,12	0	261.575,12
149 Calamités	0	5.000,00	0	0	5.000,00	0	5.000,00
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	0	0	604.720,57	1.571,90	606.292,47	0	606.292,47
399 Justice - Police	41.763,70	0	1.165.683,48	0	1.207.447,18	0	1.207.447,18
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	2.026.072,42	575.515,00	210,00	718.679,00	3.320.476,42	0	3.320.476,42
599 Commerce - Industrie	186.905,60	123.716,00	132.068,81	299.922,89	742.613,30	0	742.613,30
699 Agriculture	0	197.700,00	2.232,00	0	199.932,00	0	199.932,00

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dette 000/7x	Total 000/73	Prélèvements 000/78	Total 000/75
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	573.661,78	460.565,00	5.270,00	161.213,97	1.200.710,75	0	1.200.710,75
739 Ens.sec(731),art(734),tech(7 35)	0	5.800,00	0	0	5.800,00	0	5.800,00
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0	0	0
767 Bibliothèques publiques	110.507,44	35.025,00	3.250,00	2.090,88	150.873,32	0	150.873,32
789 Education Popul. et Arts	719.560,90	275.375,00	262.318,00	317.241,05	1.574.494,95	0	1.574.494,95
799 Cultes	0	20.250,00	152.222,27	53.951,47	226.423,74	0	226.423,74
839 Sécurité et Assist. sociale	160.490,41	82.600,00	1.489.957,00	795.427,01	2.528.474,42	0	2.528.474,42
849 Aide sociale et familiale	133.665,59	20.230,00	67.933,00	0	221.828,59	0	221.828,59
859 Emploi	3.115,48	11.200,00	80,00	1.124,57	15.520,05	0	15.520,05
872 Institutions de soins	0	0	43.546,05	17.962,68	61.508,73	0	61.508,73
874 Alimentation - Eau	316.207,25	1.305.359,25	30.943,75	362.589,29	2.015.099,54	0	2.015.099,54
876 Désinfect.-Nett.- Immond.	0	361.749,97	499.282,40	4.567,16	865.599,53	0	865.599,53
877 Eaux usées	0	4.200,00	18.281,66	78.076,89	100.558,55	0	100.558,55
879 Cimetières- Protec.environ.	140.909,25	10.780,00	6.979,36	61.625,42	220.294,03	0	220.294,03
939 Logement - Urbanisme	33.041,28	5.460,00	19.500,00	270.310,23	328.311,51	0	328.311,51
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0	0
Total	7.098.822,12	4.228.439,66	4.570.049,09	3.539.650,60	19.436.961,47		19.436.961,47
Balances exercice propre					Déficit	0	
Exercices antérieurs					Dépenses Ordinaire		47.700,00
					Déficit	0	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs					Dépenses Ordinaire		19.484.661,47
069 Prélèvements							100.500,00
Total général							19.585.161,47
Résultat général					Mali	0	

Tableau Récapitulatif Budget Ordinaire – Recettes 2017

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dette 000/62	Total 000/63	Prélèvements 000/68	Total 000/65
000 Divers	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	1.000,00	21.591,88	300,00	22.891,88	0	22.891,88
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	3.529.260,49	0	3.529.260,49	0	3.529.260,49
049 Impôts et Redevances	0	8.548.890,95	0	8.548.890,95	0	8.548.890,95
059 Assurances	0	42.500,00	0	42.500,00	0	42.500,00
123 Administration générale	13.250,00	207.672,29	0	220.922,29	0	220.922,29
129 Patrimoine privé	450.550,00	100,00	0	450.650,00	0	450.650,00
139 Services généraux	25.830,00	7.000,00	0	32.830,00	0	32.830,00
149 Calamités	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	0	0	0	0	0	0
399 Justice - Police	0	63.026,16	0	63.026,16	0	63.026,16
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	4.500,00	384.159,56	0	388.659,56	0	388.659,56
599 Commerce - Industrie	676.182,74	126.330,44	231.545,91	1.034.059,09	0	1.034.059,09
699 Agriculture	610.320,00	0	0	610.320,00	0	610.320,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	7.100,00	718.353,08	0	725.453,08	0	725.453,08
739 Ens.sec(731),art(734),tech(73 5)	0	3.200,00	0	3.200,00	0	3.200,00
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0	0
767 Bibliothèques publiques	13.150,00	81.158,14	0	94.308,14	0	94.308,14
789 Education Popul. et Arts	61.956,00	199.574,77	3.698,21	265.228,98	0	265.228,98
799 Cultes	0	0	0	0	0	0
839 Sécurité et Assist. sociale	424.429,63	419.401,79	0	843.831,42	0	843.831,42
849 Aide sociale et familiale	3.500,00	137.186,40	0	140.686,40	0	140.686,40
859 Emploi	0	3.000,00	0	3.000,00	0	3.000,00
872 Institutions de soins	0	0	0	0	0	0
874 Alimentation - Eau	2.468.890,90	39.345,77	17,22	2.508.253,89	0	2.508.253,89
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0	0	0	0	0	0
877 Eaux usées	0	0	0	0	0	0
879 Cimetières- Protec.environ.	47.100,00	31.038,35	0	78.138,35	0	78.138,35
939 Logement - Urbanisme	36.000,00	25.641,17	0	61.641,17	0	61.641,17
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0
Total	4.843.759,27	14.588.431,24	235.561,34	19.667.751,85		19.667.751,85
Balances exercice propre				Excédent	230.790,38	
Exercices antérieurs				Recettes Ordinaire		434.964,51

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dette 000/62	Total 000/63	Prélèvements 000/68	Total 000/65
				Excédent	387.264,51	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Ordinaire		20.102.716,36
069 Prélèvements						0
Total général						20.102.716,36
Résultat général				Boni	517.554,89	

Pour le budget extraordinaire :

Celui-ci est en équilibre avec un montant total de + 7.385.541,13 EUR.

D'importants moyens financiers pour les investissements sont à nouveau consacrés.

Ceux-ci s'élèvent à 6.435.541,13 EUR financés par emprunt à hauteur de 2.644.041,13 EUR, par l'utilisation de fonds de réserve pour 1.932.000 EUR et un appel à subsides pour 1.859.500 EUR.

Plusieurs dossiers seront à concrétiser tels que le projet d'aménagement du hall multisports à JEMELLE, les projets d'aménagement de voiries programmés dans le fonds d'investissement communal 2017-2018 ainsi que la mise en œuvre du nouveau Plan communal de développement rural (PCDR).

Les moyens mis en œuvre pour la création de lotissements (+800.000 EUR) ainsi qu'au niveau patrimonial pour l'acquisition de terrains (+ 640.000 EUR) démontrent d'une réelle volonté d'investir pour l'avenir de notre commune.

En termes de fiscalité, les taux des deux principales recettes resteront inchangés pour 2017. Le taux pour les centimes additionnels au précompte immobilier est maintenu à 2.600 et celui pour les centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques à 8,5%.

2017 verra par contre augmenter le prix de distribution de l'eau situé jusqu'au 31/12/2016 à 2,4311 €/m³ pour évoluer à 2.5428 EUR/m³ à partir du 1er janvier 2017 sur base d'un plan comptable uniformisé du secteur de l'eau en Région wallonne et qui définit le coût vérité à la distribution (le CVD). Ce plan s'applique à tous les opérateurs ayant une activité de production et/ou de distribution publique d'eau.

La collecte et le traitement des déchets est une mission des communes en terme de la salubrité publique.

Cette matière est régie par la Région wallonne et ne dépend donc plus des pouvoirs locaux. Au travers de législation et de décrets, ce pouvoir supra-local a créé le principe du coût-vérité.

Sur base du calcul de ce coût-vérité, la taxe annuelle sur les déchets ménagers devra être revue à la hausse (majoration de 3 EUR par habitant) soit :

- o 111 € par an pour une personne seule.
- o 130 € par an pour un ménage de 2 personnes et plus.

Toutes les réductions octroyées aux familles dans ce domaine seront à nouveau garanties.

Pour rappel, lors de la rédaction de la note de politique générale 2016, le Collège communal avait fait état du risque de l'augmentation de cette taxe annoncée par l'intercommunale BEP Environnement et justifiée par une diminution des subsides régionaux, une hausse de certains coûts de collecte notamment pour le traitement de déchets spéciaux des ménages ainsi que par la redevance kilométrique appliquée par la Région wallonne sur les poids lourds à partir du 1er avril 2016.

Les autres taxes et redevances servant à alimenter les recettes communales restent inchangées pour la très grande majorité afin de ne pas affecter le pouvoir d'achat de nos citoyens tout en permettant la bonne marche de notre service public.

Les provisions et fonds de réserve constitués au fil des exercices financiers par la volonté du Collège communal, qui sont aussi le fruit des efforts de nos citoyens par leur contribution financière, permettent d'aborder les prochaines années avec sérénité afin de garantir l'emploi et un fonctionnement optimal des services communaux et que notre patrimoine soit entretenu et développé dans un souci de l'intérêt général et du bien commun.

Pour l'analyse approfondie et détaillée de ce futur budget communal pour 2017, nous vous renvoyons au rapport de Madame l'Echevine des Finances et du Budget rédigé dans l'avis rendu par la commission budgétaire conformément à l'ART. 12 du RGCC.

LA GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL

En 2016, Le Collège communal a ouvert une réflexion au sein de cet important département.

Le projet intitulé « LE PATRIMOINE IMMOBILIER COMMUNAL en mutation au service des citoyens, de l'économie locale et du monde associatif » doit maintenant aboutir et nous allons le concrétiser dans les prochains mois pour permettre l'optimisation et la valorisation de notre patrimoine immobilier, dynamiser notre cœur de Ville, soutenir et répondre aux besoins des services communaux, des associations et de la population.

Notre patrimoine communal, au cachet remarquable à plus d'un titre, a aussi pour vocation d'être mieux connu du grand public qu'il soit originaire de notre commune ou touriste d'un ou plusieurs jours. C'est pourquoi, notre ville participera à nouveau aux journées du Patrimoine en Wallonie qui se dérouleront les 9 et 10 septembre 2017.

Le thème choisi sera « Voies d'eau, de terre et de fer, Patrimoines et Ravel » tourné vers la mobilité durable.

Un projet de valorisation du patrimoine historique de certains bâtiments de notre cité sera également mené en 2017 et financé par l'inscription d'un crédit budgétaire de + 5.000 EUR. Ce travail sera réalisé conjointement entre l'Agence de développement local, le Cercle Historique et Culturel de Rochefort et des bénévoles.

LES ASSOCIATIONS

Toutes les associations conserveront les aides financières octroyées (+/- 650.000 EUR par an) et dont elles bénéficient depuis de nombreuses années. Toutes les aides techniques fournies lors des nombreuses manifestations organisées sur l'ensemble du territoire sont également garanties.

Il est également important de souligner qu'une multitude d'associations, de clubs, d'ASBL bénéficient de l'occupation de locaux appartenant à la commune à des prix locatifs très démocratiques.

2016 a vu la concrétisation du premier Mérite communal, mérite attribué à un(e) habitant (e) de notre commune mais également à une association rochefortoise qui permet de les mettre à l'honneur et de reconnaître officiellement la ou (les) actions menées ainsi que leur engagement humain. La remise de ces mérites se poursuivra.

Le Devoir de Mémoire

Pour 2017, l'organisation du Relais Sacré avec toutes les écoles de l'entité sera reconduite. La thématique du Devoir de Mémoire doit être perpétuée auprès des jeunes. Les autres cérémonies civiques et patriotiques, y compris la Fête Nationale, seront organisées comme chaque année. Une réflexion dans ce domaine devra être ouverte pour que nos concitoyens prennent une part active à ces manifestations.

L'Education citoyenne

Le partenariat avec les Territoires de la Mémoire est à nouveau reconduit pour permettre de mettre à disposition des écoles et des jeunes un outil pédagogique tourné vers les questions de société comme le racisme, les conflits armés, les idéologies extrémistes, le populisme et les migrations.

Société

La cérémonie dédiée au respect des droits de l'enfant est mise sur pied et permet aux enfants des écoles de s'exprimer publiquement sur ce sujet. Il est toutefois à regretter le manque d'intérêt des adultes.

La campagne Ruban Blanc luttant contre les violences faites aux femmes reste un sujet difficile à aborder au sein de nos sociétés. Notre commune soutient celle-ci.

Par l'Echevinat de l'Egalité des Chances, une distribution tout-public de rubans est réalisée auprès de la gent masculine pour les sensibiliser à cette problématique rencontrée au sein des couples jeunes et moins jeunes.

LES CULTES

Le budget total pour la gestion de ce département après la dernière modification budgétaire de 2016 s'élevait à + 188.281, 61 EUR et sera pour 2017 de l'ordre de + 152.222,27 EUR.

Un échange fructueux entre la Ville et les Fabriques d'Eglises est à souligner. Les conseils de celles-ci maîtrisent leurs dépenses et se conforment aux impératifs de la circulaire applicable non seulement à la Ville mais aussi aux entités consolidées que sont les Fabriques d'Eglise.

Le « GEFE », groupe d'entraide pour les Fabriques d'Eglise, impulsé par l'Evêché organise ses premières réunions.

Un montant de 33.000 € pour des travaux est prévu pour 2017.

Le projet pour l'opération de revalorisation du patrimoine religieux (+ 7.000 EUR) lancé pour créer des plaques explicatives apposées sur les bâtiments et ornements des Eglises est quasi terminé grâce au travail extraordinaire de bénévoles et d'un soutien efficace de notre administration.

2.000 EUR sont réinscrits pour clôturer la réalisation de ce beau projet.

En 2017, un dossier sera introduit auprès de la Fédération-Wallonie-Bruxelles en vue de la reconnaissance au patrimoine immatériel du Pèlerinage de Foy-Notre-Dame. Notre ville participera aux journées Eglises ouvertes et mettra sur pied une exposition sur le thème du sacramental et du religieux.

L'être humain au cœur des préoccupations communales : le Plan de Cohésion social, les Aînés, les personnes handicapées, l'enfance et la qualité de vie.

La finalité de toutes ces thématiques a pour but le renforcement de la cohésion sociale entre tous les habitants de notre commune.

Le plan de cohésion social souhaite mettre sur pied la première édition d'un « SALON DES ASSOCIATIONS ».

Un autre projet, soutenu par les échevinats du Plan de Cohésion Social et des Affaires sociales et initié par plusieurs acteurs sociaux de terrain, est de créer une « MAISON D'ACCROCHAGE SOCIAL ». Le but de cette structure ouverte à toutes et à tous est de favoriser le lien avec les plus fragiles et de permettre un travail social communautaire et multidisciplinaire des équipes.

LES PERSONNES HANDICAPEES

Notre ville a été une des premières à créer en 2004 un conseil communal consultatif de la personne handicapée. Il est dynamique, créatif et tourné vers les autres.

La valorisation des personnes handicapées au sein de notre commune reste primordiale avec 3 objectifs :

- La défense des droits de la personne handicapée.
- La sensibilisation de la population à cette thématique.
- Amener un changement de mentalité sur notre regard porté à l'égard des familles vivant une situation de handicap.

La ville détient le label « Handycity » depuis 2012 et nous espérons pouvoir à nouveau l'obtenir en 2018.

Un « SALON SUR LE HANDICAP » sera organisé au centre-ville et ouvert à tout public pour permettre de favoriser l'échange entre toute la population qu'elle soit porteuse d'un handicap ou non.

2016 a vu la création d'un café Alzheimer en collaboration avec la ligue du même nom. Les réunions se déroulent une fois par mois. Les familles se rencontrent pour un moment d'échange dans un lieu qui favorise la liberté de paroles de l'aidant et du malade. Ce café aborde cette maladie avec humanité et crée un enrichissement pour toutes et tous.

Un goûter annuel pour les enfants extraordinaires à partir de 3 ans vient d'être mis sur pied. Sa première édition s'est déroulée le 11 décembre 2016 et a ravi tous les participants petits et grands. Il sera reconduit en 2017.

La ville a également participé à la semaine de l'aidant-proche en octobre 2016. Lors de cette soirée, le public présent a été informé de la mise en place de la carte d'identification pour aidants-proches. Celle-ci permet d'identifier la personne comme aidant-proche d'une personne malade ou handicapée. En cas de problème ou d'accident, cela permet de porter assistance à la personne handicapée ou malade restée par exemple seule au domicile. La ville va diffuser l'initiative prise par l'ASBL afin d'en faire bénéficier les citoyens concernés.

Il existe un groupe de paroles pour les familles. Celui-ci est encadré par une psychologue et se réunit une fois par mois. Ces rencontres permettent à l'aidant-proche de s'exprimer sur son quotidien. Celles-ci mettent en lumière les soucis, difficultés et surtout les réussites de ces familles. Ce groupe fait émerger des idées qui sont relayées et puis concrétisées au sein de notre commune.

Enfin, notre agente communale HANDICONTACT, référente de proximité, se charge d'informer et d'orienter toute personne en situation de handicap et son entourage vers les services aptes à répondre à leurs besoins. Elle se charge d'introduire pour nos citoyens par voie électronique des demandes de reconnaissances de handicap et des allocations via un droit individuel d'accès à l'application « Community-E ».

LES AINES

La ville s'est dotée d'un conseil communal consultatif des Aînés (CCCA), organe représentatif de cette tranche de notre population et dont l'objectif est d'intégrer au mieux leurs besoins dans les politiques menées au niveau local.

Notre commune participe aux réunions de la Plate-forme des Conseils Consultatifs Communaux des Aînés de la Province de Namur.

Elle est « Ville Amie des Aînés (VADA) ».

Chaque année, le conseil organise deux rencontres conviviales sous la forme de repas pour toutes et tous où règne la convivialité et une bonne ambiance.

Le CCCA a également mis sur pied un guichet d'information sur le thème de la succession.

Enfin et pour mieux cibler les besoins et les souhaits de ceux-ci dans leur vie au quotidien, une enquête sur la qualité de vie de nos Aînés est en cours de réalisation. Celle-ci, sous forme d'un questionnaire anonyme, concerne quelques 2.000 habitants.

Les Aînés, c'est aussi l'organisation annuelle des jubilaires. Notre commune met en évidence les couples qui fêtent de nombreuses années de mariages ainsi que les nonagénaires et les centenaires. Les réceptions organisées remportent un franc succès et contribuent à un moment d'échange intergénérationnel en toute convivialité.

L'ENFANCE

Le soutien aux activités touchant à la petite enfance se poursuivra grâce à l'octroi de subsides importants pour l'intercommunale IMAGE (+ 43.000 EUR) et pour l'ASBL les arsouilles (+ 12.000 EUR),

la mise à disposition et l'aménagement de locaux ainsi que la prise en charge de frais de fonctionnement.

2016 a vu la concrétisation de l'agrandissement de la crèche située à PREHYR. La capacité d'accueil est passée de 15 équivalents temps plein à 18. Les puéricultrices peuvent aujourd'hui travailler en deux sections séparées (les plus petits et les plus grands) dans un cadre et un confort optimal. Ce travail a été réalisé par notre service technique communal.

Nous octroyons également aux jeunes parents des primes de naissance et d'adoption représentant un montant total de l'ordre de + 11.000 EUR.

Deux subsides pour un montant total de + 5.000 EUR sont dédiés aux écoles de devoirs (La Farandole et Gamedella).

La ville organise la Saint Nicolas pour les enfants entre 3 et 6 ans pour un budget annuel de + 9.000 EUR ce qui permet de gâter quelques 575 enfants de la commune et de l'ASBL l'Alouette. L'organisation sera reconduite en 2017.

L'île aux familles est un lieu de psychomotricité, de jeux et de rencontres pour parents et enfants (de 2 mois à 3 ans). Le local est situé au sein du CPAS et la mise en œuvre de ce projet est un soutien à la parentalité permettant de développer la complicité entre parents et enfants contribuant à un moment de détente et d'échanges.

Notre ville bénéficie des consultations ONE (notamment dans les locaux d'Accueil-Famenne à Rochefort ainsi qu'à Jemelle). Grâce à la présence d'un pédiatre et d'une infirmière, des actes médicaux sont prodigués. Leur bus circule également dans les villages de l'entité.

Il existe également une collaboration avec les services de gardes malades à domicile.

La Ville s'inscrit à nouveau dans l'organisation de « Place aux Enfants ». Celle-ci est mise sur pied pour les enfants de 10 à 12 ans et leur permet de se mettre dans le rôle d'adultes pour découvrir des métiers, visiter des lieux comme une caserne de pompiers et poser des questions aux professionnels.

L'intérêt de cette journée est de les sensibiliser à la citoyenneté, développer leur esprit critique de manière ludique.

En 2016 et pour la première fois, Places aux Enfants a été ouvert aux enfants en situation de handicap ou touchés par un trouble d'apprentissage.

Nous allons relancer un CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS, lieu de démocratie ouvert aux enfants pour les 5 et 6 ème primaires de la commune.

Un projet d'inclusion de l'enfant en situation de handicap ou précarisé sera également étudié par les services de l'accueil extra-scolaire et du PCS en vue de mener des actions concrètes qui permettront de mettre en avant les atouts de ces enfants.

LA QUALITE DE VIE – LA SANTE

Cela passe par :

- Le soutien d'un axe « Santé » mené dans le cadre du PCS par la mise en place d'activités de groupes basées sur la valorisation de la personne avec le soutien du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP), La Passerelle, qui offre un espace d'accueil et d'écoute pour les personnes consommatrices de drogues et pour leurs proches. Chaque mois, un souper préparé lors de ces activités de groupes est ouvert à l'ensemble de la population et rencontre un franc succès.
- Le Maintien et le renforcement de la collaboration avec les associations actives sur le territoire rochefortois comme la maison des Diabétiques (organisation de la Journée mondiale de dépistage, Sportez et Mangez-vous bien), Accueil- Famenne, la Croix Rouge, le planning Familial, Viasano.
- Un stop motion (vidéo) est également en cours de réalisation sur la problématique de l'alcool auprès des jeunes et des adultes.
- Les acteurs de la santé situés sur notre territoire ont pour projet de mieux se faire connaître et d'aborder certaines thématiques liées à ce domaine par la création et puis la diffusion télévisuelle d'une capsule.
- Mise en place d'une formation contre le harcèlement chez les jeunes qui a permis d'ouvrir la réflexion sur la future création d'une cellule où les jeunes et les parents pourraient se confier sur cette problématique de notre temps et qui touche des familles.
- Projet étudié par le CPAS d'une crèche de plus grande capacité d'accueil à proximité de la Résidence PREHYR.
- Soutien de notre agent de proximité communal, l'agent PROXIDEM.

PERSONNEL COMMUNAL

- La charge du personnel communal dans le budget ordinaire représente 36 %.
- Il s'agit de la part la plus importante qui constitue souvent le paramètre d'ajustement pour les institutions publiques en difficulté. La gestion budgétaire prudente de notre Ville dans les années antérieures n'impose pas ce choix. Nous pouvons ainsi garantir aux uns et aux autres la pérennité de leur emploi.
- La Ville, son Collège et son Conseil, sont les seuls à fixer les orientations dans ce domaine. Notre responsabilité est aussi de rappeler au pouvoir qui apporte peu ou beaucoup de soutien financier à des projets communaux et aux associations qui accompagnent la Ville dans l'exercice de ses missions, l'impérieuse nécessité de la poursuite des aides financières pour les services dont la création a été suscitée souvent par ce pouvoir.
Ainsi, la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont invité les communes à créer des fonctions de Conseiller en énergie, Conseiller en aménagement du territoire, Conseiller en logement, à l'ADL, au PCS, Moniteur sportif, éducateur de rue, etc., en accordant des aides financières permettant de couvrir largement, et suivant une grande proportion, les traitements des agents en charge de ces domaines. Nous déplorons, toutefois, qu'à l'occasion des choix budgétaires de ces pouvoirs de tutelle, des ajustements des aides à la baisse sont annoncées, mettant ainsi sous pression les finances communales.
- Le Collège a maintenu, et même renforcé, les aides aux associations qui procurent de l'emploi à plusieurs dizaines de collaborateurs dans des domaines extrêmement vastes, à la fois dans le tourisme et la culture, dans l'économie et le sport, le social la jeunesse et le pédagogique.
- En vue d'assurer le financement des pensions, le ministre des pensions avait décidé en 2008 d'augmenter les cotisations sur les traitements des travailleurs actifs et donc sur les employeurs pour financer les pensions des agents statutaires communaux, CPAS, et police. A terme, c'était près de 7% d'accroissement des cotisations que les villes et les communes auraient dû supporter sur près de 40 % du budget ordinaire écrivions-nous l'année passée. Mais dans ce domaine, soulignons l'excellente décision de l'actuel Ministre des Pensions de contenir les cotisations pensions et même d'assurer leur réduction.
- Par ailleurs, en fonction des dernières prévisions du Bureau Fédéral du Plan, la norme de croissance des charges 2017 pour le personnel communal par rapport à 2016 a été fixée à 0,5 % puisqu'une indexation est prévisible au 1^{er} octobre 2017.

LE PAYS DE FAMENNE

- La ville de Rochefort est membre fondatrice du Pays de Famenne. L'objectif est le développement territorial du bassin de vie du Pays de Famenne.
- L'économie et la création d'emplois sont au cœur de la stratégie de développement territoriale au service de nos habitants.
- L'Asbl Pays de Famenne a développé de nombreuses actions destinées à accroître l'offre touristique notamment en développant le tourisme à vélo.
L'Asbl a connecté l'ensemble des Ravel et créé un réseau de 350 kilomètres de voies cyclables. Elle a également assuré la promotion de ce tourisme à vélo.
Toutefois, certains points de ce maillage doivent encore être aménagés. Un budget global de 498.000 Euros sera consacré à l'amélioration du réseau, budget subsidié à hauteur de 159.296 Euros par des fonds Faeder et à hauteur de 238.444 Euros par le CGT.

- Le plan intercommunal de mobilité a été approuvé par le Conseil communal. Il permettra une réflexion quant aux actions prioritaires à développer.
- Le programme Leader du GAL Romana a été approuvé par le comité de pilotage et le Gouvernement wallon pour un montant de 1.742.000 € s'étalant sur 5 ans. La part des communes de MARCHE, NASSOGNE et ROCHEFORT avoisine les 15 %. Economie, tourisme, mobilité, préservation de l'environnement, action en développement durable, autant de mesures fortes et centrales dans la mise en œuvre d'actions.

TRAVAUX

Dans le cadre des investissements 2017, nous relèverons les travaux plus spécifiques à effectuer :

- Transfert du STC vers le nouveau site P.A.E, ancien site ALUSIGN. Les travaux se poursuivent. Les déménagements devraient être effectifs et pratiquement complets au cours du second semestre 2017.
 - Etude de la couverture du Square de l'Amicale et concrétisation.
 - Entretien extraordinaire des voiries, trottoirs, fossés.
 - Réalisation des marquages routiers.
 - Placements de mobilier urbain.
 - Entretien extraordinaire des bâtiments loués à la Poste à Jemelle.
 - Entretien extraordinaire des chemins forestiers et de voiries agricoles.
 - Eclairage de l'œuvre d'art au rond-point de Jemelle, en partenariat avec ORES.
 - Achat d'un projecteur de diapos permettant la projection d'images fixes sur l'œuvre du Rondpoint de Jemelle.
 - Création d'une voirie le long du chemin de fer à Jemelle, dans le cadre du projet de Rénovation urbaine.
 - Travaux d'éclairage public.
 - Transformation de la Salle de Village à Villers-sur-Lesse pour un montant de +/- 300.000 €
 - Réalisation de fossés anti-inondations.
 - Réaménagement du site des anciens Ets CORNET, rue de l'Abattoir, dans le cadre des sites désaffectés.
 - Entretien extraordinaire des aires sportives et aménagement de plaines de jeux.
 - Accompagnement de la mise en œuvre des ZACC
 - Modernisation de la rue de Dewoin
-

- Modernisation de la rue des Escaliers et de l'Impasse du Plateau
- Aménagement de la Place du Baty (Rue des Tanneries)
- Réalisation et aménagement d'un campanile à Forzée
- Entretien extraordinaire des installations de captage
- Aménagement de lotissements communaux
- PCDR : 3ème PCDR en collaboration avec la Fondation rurale de Wallonie
- Réalisation des travaux de modernisation de la rue de la Martinette, de la rue du Coirbois et de la rue Louis Banneux.
- Réalisation de la voirie rue du Grès (2ème phase)
- Travaux d'entretien dans les écoles communales.
- Achat de compteurs d'eau.
- Fin des remplacements des raccordements en plomb.
- Entretien extraordinaire du réseau d'égouttage.
- Renouvellement de conduites d'eau.
- Equipement et maintenance des logements sociaux.
- Réalisation d'une station de relevage rue des Grottes à Han-sur-Lesse.

PROPRETE PUBLIQUE

Dans le cadre du projet du budget extraordinaire 2017, de nombreux investissements seront consacrés à la fonction 421 (travaux – voiries). Certains seront affectés à la propreté publique, d'autres à l'achat de matériel roulant.

Ceci permettra aux ouvriers communaux de travailler dans des conditions optimales.

AGRICULTURE

- Location de parcelles à titre précaire
- Réunions régulières avec les agriculteurs
- Par un crédit budgétaire inscrit annuellement, la Ville contribue à l'entretien des haies le long des parcelles agricoles.

JEUNESSE ET SPORTS

La jeunesse

25 secteurs d'activités, d'actions touchent la jeunesse : école des devoirs, maison de jeunes, mouvement de jeunesse,... C'est pour celle-là que la provision budgétaire représente 190.000 € dédié au sport, à la jeunesse et à la culture.

Tous bénéficient d'aides techniques ou financières tout au long de l'année.

Certains secteurs ont vu se réaliser plusieurs projets, nous retiendrons donc de l'année 2016 :

- Concrétisation d'un espace sportif foot/basket aux abords du centre des jeunes de Rochefort, dossier de collaboration entre le CJC et l'échevinat.
- Concrétisation de l'espace multisport aux abords de l'école de Wavreille.
- Réalisation de la 1^{ère} phase d'un jardin fleuri aux abords de la bibliothèque et du CJC, avec le soutien du service Technique Communal.
- Réalisation partielle de travaux de rénovation au local du Patro de Buissonville grâce à une participation financière et technique et poursuite du projet en 2017.
- Soutien financier à des festivals notamment pour la mise en place d'activités sportives, moyens de prévention (assuétudes) et sensibilisation à l'environnement.
- Participation à la création des plans quadriennaux des principaux acteurs jeunesse.

Pour 2017 sont programmés :

- l'entretien de la piste de Skateboard, 5 000 €.
- des frais d'animation, 2 000 €.
- des actions en faveur de la jeunesse, 2 500 €.
- soutien technique/financier aux divers festivals estivaux, 5 000 €
- mise en place de tables rondes « jeunesse ».

L'année 2016 fut également marquée par l'entrée en fonction de l'éducatrice de rue soit ½ équivalent temps plein. L'emploi est reconduit pour 2017. Celle-ci a eu l'occasion de mener plusieurs actions comme :

- La mise en place d'activités sportives, initiation au permis de conduire, initiation sécurité internet,... lors des jours blancs de juin 2016.
Ceux-ci correspondent à la période de délibérations pour les écoles. Les jeunes ont donc terminé les examens et sont trop souvent livrés à eux-mêmes durant cette période.
L'objectif de ces animations/initiations étant d'occuper les jeunes afin de réduire le risque de déboires alcoolisés lors de la fin des examens et ainsi limiter les incidents.

- La création d'une plaquette « Jeunesse » reprenant toutes les informations qui pourraient être nécessaires aux jeunes étudiants et distribution de celles-ci dans les écoles du degré supérieur de la Ville ;
- Diverses animations notamment le lundi au CJC, jour de fermeture habituel.

2016 fut malheureusement une année touchée au niveau régional par plusieurs faits d'harcèlements au sein de notre commune. La Ville a décidé de réagir et a mis en place une formation de 4 jours consacrée à ce sujet.

Celle-ci s'est voulue ouverte. C'est ainsi que 2 professeurs/éducateurs des écoles secondaires se sont mêlés au groupe composé de tous les acteurs jeunesse de notre Ville : CJC, Gamedella, la passerelle, le PCS, éducatrice de rue et le CIDJ.

Outre le fait d'avoir bénéficié d'une formation de qualité, ce groupe d'acteurs jeunesse s'est soudé autour d'un projet commun à savoir la mise en place d'une cellule de prévention et d'écoute en cas de harcèlement chez nos jeunes. Ceci sera réalisé concrètement durant l'année 2017.

Les mouvements de jeunesse de l'entité reçoivent aussi notre soutien par l'intermédiaire du STC, tout au long de l'année pour le transport de leurs bagages et matériels, lors de leurs camps extérieurs. En 2017, il a d'ores et déjà été décidé que les transports seraient maintenus et réalisés par une société privée au vu des très nombreuses sollicitations de notre Service Technique. Nous accueillons également un grand nombre de camps durant la période estivale, 44 en 2016 ce qui place notre Ville 3^e commune de Wallonie en terme d'hébergement jeunesse. De ce fait, nous engageons avec l'aide de la région wallonne, 2 jobistes pour la gestion des camps. Cette année 2016 fut marquée par les intempéries durant l'été, ce qui entraîna les évacuations de plusieurs campements vers des salles de village. Un dialogue s'est maintenant installé entre l'échevinat et la fédération Scoute, ce qui permettra à l'avenir un travail de fond pour une meilleure intégration des camps dans nos villages, une gestion optimale des problèmes éventuels et une meilleure coordination avec la ville et la Fédération.

Durant les vacances estivales, la Ville a été l'employeur de 87 jobistes. Tous reçoivent un chèque – repas d'une valeur de 5€ pour chaque journée prestée. Reconduction des engagements pour 2017.

L'Echevinat de la Jeunesse compte poursuivre et intensifier les actions au bénéfice de notre jeunesse tout en privilégiant la reconnaissance de celle-ci au sein de notre société.

Le sport

- Soutien financier et technique du critérium de la ville de Rochefort pour 2016 et reconduit pour 2017.
- Inauguration de la 7^e infrastructure sportive à Wavreille
- Augmentation du budget destiné à l'entretien des infrastructures sportives,
- Réalisation des plans d'un espace multisports dans le cadre « Programme sport de rue » à Rochefort.
- Mise en place du challenge de la ville de Rochefort trail et Jogging.
- Réforme du règlement du mérite sportif afin de permettre à un plus grand nombre de sportifs de prétendre à ce titre, modification au sein du jury pour une meilleure équité,
- Réalisation d'un annuaire sportif Rochefortois,
- Etude du projet de rénovation de la buvette de la balle pelote de Mont-Gauthier,
- Etude du projet de réalisation d'une nouvelle buvette pour le club de football d'Eprave,

Le projet le plus important en terme de coûts reste la rénovation et l'extension du hall sportif de Jemelle, qui est toujours à l'étude. Celui-ci doit faire face aux contraintes multiples du pouvoir subsidiant (INFRASPORT) ce qui engendrent de nombreuses modifications dans les plans et dans l'évolution dudit projet.

ENSEIGNEMENT

La Commune a toujours veillé à promouvoir un enseignement de qualité dans toutes les écoles de l'entité. Durant la législature 2013-2018, nous mettrons tout en œuvre afin de renforcer les moyens pédagogiques mis à disposition de nos écoles, notamment en y intégrant les nouvelles technologies. En 2014, certaines de nos écoles ont été sélectionnées par la FWB dans le cadre d'un projet « Ecole numérique » permettant d'obtenir pour les classes de 5ème et 6ème primaires un tableau numérique et 24 tablettes ainsi qu'un subside pour assurer la formation des élèves à ces nouveaux outils.

Ce projet a trouvé son aboutissement en 2016.

Pour permettre à tous les élèves de l'entité de bénéficier d'un enseignement de qualité, nous veillerons à :

- soutenir toutes les écoles de village notamment en améliorant les infrastructures existantes
- rendre l'enseignement accessible à toutes les familles en limitant les frais scolaires et en apportant si nécessaire un soutien financier aux familles en difficulté
- promouvoir l'accueil extra-scolaire notamment par l'extension des plages horaires et la réalisation d'une étude auprès de l'ensemble des parents afin d'améliorer les conditions d'accueil
- permettre à chaque enfant de s'épanouir dans le cadre d'activités extra-scolaires, et d'activités sportives.
- accueillir les élèves dans de bonnes conditions en poursuivant les travaux de modernisation et de réfection de plusieurs implantations
- associer les parents à la vie scolaire de leurs enfants notamment via les conseils de participation

TOURISME ET ANIMATIONS

Notre commune présente les caractéristiques d'une ville touristique et en conséquence, il est essentiel d'entretenir et d'accroître encore son attrait. Il est indispensable de poursuivre l'aménagement de notre Ville et de ses villages, d'y préserver le calme et la propreté, de mettre en valeur leur patrimoine. Une croissance record de visiteurs et de touristes a été enregistrée pour la 2ème année consécutive. Cela résulte en partie de la mise en œuvre du plan qualité initié voici au moins 5 ans.

Il y a lieu de maintenir les synergies entre les opérateurs touristiques (Maison du Tourisme, Syndicat d'Initiative, ORT, sites touristiques, etc.) et de développer une participation accrue dans les actions touristiques menées notamment par le Pays de Famenne et le Gal Romana.

La candidature de notre bassin de vie en vue de la reconnaissance Géopark de l'Unesco déposée en octobre 2014 a été examinée ; elle a impressionné les experts désignés par l'Unesco pour l'évaluer. Sans doute la reconnaissance sera bientôt acquise, nous l'espérons pour 2017 !

L'accent doit également être mis sur l'organisation de manifestations populaires (marché de Noël, brocante, concours de vitrines, etc.)

Les deux dernières années, les nombreuses animations ont rencontré un franc succès (la Boîte à Images, le Kids Village de RTL, la retransmission des matchs, les Sérénades, le Rendez-Vous, etc...)

L'année 2017 verra la concrétisation de bien d'autres animations d'envergure, notamment :

- 3 feux d'artifice sont programmés (21 juillet, 15 août et Noël)
- Les grandes fêtes de Malagne

CULTURE

L'accent doit être mis sur l'importance de faciliter l'accès à la culture pour tous. Il y a lieu :

- de continuer à soutenir l'action du Centre Culturel des Roches qui veillera à assurer une programmation de spectacles diversifiés pour toutes les générations et toutes les sensibilités dans le respect du pacte culturel

- mettre l'accent sur la synergie entre les différents acteurs culturels

L'action « quand les assos s'en mêlent », est un bel exemple de cette synergie

- promouvoir la création artistique et les artistes locaux
 - Valoriser les actions des différents musées, de la bibliothèque communale et du Cercle Culturel et Historique (garant de notre histoire)
 - Soutenir le Festival International du Rire, événement reconnu par l'ensemble des pays francophones et auquel on identifie régulièrement notre Ville.
-

LOGEMENT

- Rénovation général d'un logement à l'école communal de Rochefort ;
- Création et mise en chantier de la 2^e et 3^e phase des appartements pour couples âgés à proximité de la maison de repos. Projet mis en œuvre dans le cadre de l'ancrage Communal du logement en collaboration avec « Ardennes et Lesse » ;
- Rénovation urbaine à Jemelle : fin de chantier et mise en location de 11 logements pour 2017 ;
- Réalisation des travaux d'extension de voirie et d'enfouissement des impétrants dans la rue de Dry Herleux à Han-sur-Lesse, ce qui permettra la mise en vente de 12 lots à bâtir ;
- Mise en place d'une prime communale pour les frais de recherche de gaz radon dans les habitations ;
- Etude et analyse de l'offre de logements et/ou lotissements sur le territoire de la Ville ;
- Mise en vente de 5 lots à bâtir dans le lotissement Ruelle du Bu à Rochefort

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME - ENVIRONNEMENT

Ainsi qu'elle le fait depuis le début de la législature et tel que ce fut par exemple le cas pour le projet hôtelier d'Han-sur-Lesse ou celui du lotissement des « Chavées » à Jemelle, la Ville de Rochefort continuera à accompagner et à conseiller, à chaque étape du processus administratif, les porteurs de projets immobiliers privés.

En 2017, la Ville de Rochefort sera également à l'initiative d'un ambitieux projet de construction de logements en centre-ville et en bord de Lhomme. Cette année verra en effet, le lancement de l'opération immobilière de rue de la Passerelle avec la vente conditionnelle des bâtiments « RTG » de l'ancienne école dite « du bord de l'eau ».

Avec l'obtention d'un important subside de près d'1 million d'euros du Gouvernement wallon (dans le cadre des Fonds européens FEADER), 2017 sera aussi l'année du début de la phase de concrétisation de la rénovation et de l'aménagement du Square de l'Amicale.

Dans un avenir proche, le Square troquera son image actuelle un peu vétuste pour devenir un havre de dépaysement, tout autant qu'un espace citoyen, culturel et touristique polyvalent et convivial. Il offrira aux citoyens, aux associations rochefortoises et aux touristes un espace multifonctionnel moderne et vert.

Qu'il s'agisse de projet privés ou portés par des opérateurs publics, la Ville de Rochefort continuera à être attentive au développement d'une architecture moderne tout en veillant à son intégration au cadre bâti de qualité et au patrimoine caractéristiques de notre commune. Le tout, dans le respect des procédures de consultation de la population et des délais de délivrance.

En matière d'environnement, la Ville de Rochefort participera, tout au long de l'année 2017, à un projet d'amélioration de l'information sur la qualité de l'air mené par l'Agence wallonne de l'Air et du Climat (AWAC), en collaboration avec l'Institut Scientifique de Service Public (ISSEP).

Enfin, avec la transposition de la Directive européenne 2013/59/Euratom et la modification du niveau de référence concernant les concentrations de Radon à au sein des habitations, notre commune passera, dans sa quasi entièreté, du niveau 1a au niveau 1b. Afin d'anticiper ce changement et dans un souci de prévention, une nouvelle prime sera créée pour encourager les citoyens rochefortois à effectuer le test radon dans leurs habitations.

ECONOMIE – COMMERCE - EMPLOI

L'accès à l'emploi pour tous ceux qui en cherchent continuera à être une priorité pour la majorité. Bien qu'il soit dans la moyenne wallonne, notre taux de chômage ne peut nous satisfaire.

Si une commune ne peut, à elle seule, relever le défi de l'emploi, son rôle, en tant que pouvoir local, est de créer les conditions favorables à la croissance des entreprises et commerces existants ainsi que d'attirer davantage d'investisseurs sur nos terres.

Ainsi, la Ville, par le biais de son agence de développement local (ADL), continuera à rechercher les initiatives susceptibles de renforcer le développement socio-économique.

Bien que n'étant pas directement de compétence communale, la gestion du parc d'activités économiques (PAE) recevra une attention toute particulière de la part de la Ville.

Dans cette optique, une évaluation des diverses primes communales aux entreprises a été entamée et devrait déboucher sur de nouveaux dispositifs plus efficaces fin du premier trimestre 2017. Afin d'anticiper ces changements, l'ensemble des primes actuelles a d'ores et déjà été regroupé sur un seul article budgétaire.

Un plan de promotion du PAE sera également mis en œuvre en collaboration avec le Bureau économique de la Province de Namur (BEP), gestionnaire du parc.

Parallèlement à ce travail sur l'existant, la procédure de PCAR pour l'extension du PAE sera poursuivie afin de permettre d'accueillir de nouvelles entreprises nécessitant des surfaces plus importantes.

Bien entendu, la Ville de Rochefort maintiendra son soutien financier et logistique aux forces vives économiques locales rassemblées au sein de GEROCH et du comité des commerçants ; elle sera également leur relais auprès d'autres opérateurs, instances ou institutions (BEP, UCM, administrations et OIP,...). Des collaborations avec « Rochefort en transition » et divers artisans et producteurs locaux sont aussi envisagées pour développer les circuits courts.

Enfin, il conviendra de poursuivre l'accompagnement quotidien des demandeurs d'emploi dans leurs recherches de travail ainsi que le développement de l'offre de formations menant à l'emploi. La Ville maintiendra donc son soutien et son implication dans la Maison de l'emploi Rochefort-Houyet et l'Agence locale pour l'Emploi (ALE).

Ces deux structures importantes devraient pouvoir intégrer leurs nouveaux locaux fin 2017 et accueillir leurs usagers dans de meilleures conditions.

LES DEFIS

Les défis à relever par l'ensemble des villes et communes restent nombreux et importants.

Aujourd'hui elles doivent faire preuve d'ingéniosité, d'originalité et de transversalité pour faire toujours mieux avec des moyens financiers qui n'augmentent pas.

Pourtant, les pouvoirs locaux restent des leviers économiques importants, pourvoyeurs d'emplois, garant de la bonne gestion du territoire et un relais privilégié et de proximité bien nécessaire auprès des populations.

Et demain ?

Les conclusions de l'étude dressée et publiée par BELFIUS BANQUE en septembre 2016 sur la situation des finances locales, tirée d'une analyse financière des entités locales réalisée à partir des derniers budgets communaux, sont les suivantes : « Les pouvoirs locaux ont réussi, par un éventail de mesures et en maintenant, malgré tout, une ambition d'investissement soutenue, à présenter des budgets en équilibre. Toutefois, les défis politiques et sociétaux, qui auront un impact important sur la gestion financière, sont toujours présents et influenceront encore davantage les finances locales. Parmi ces enjeux financiers, on peut citer la réforme des pensions du personnel statutaire, les charges croissantes en matière d'aide sociale et de sécurité, les évolutions démographiques, les contraintes liées aux normes SEC 2010 et les conséquences du Tax-Shift et de la nouvelle réforme de l'Etat ».

2017 qui est à nos portes ne saurait pas les démentir.

Pour le Collège communal,
La Bourgmestre f.f.,

Corine MULLENS.